EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT CINQ
Le 16 janvier 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 janvier 2025

Présents : M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc (arrivé à 19h15), Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain (arrivé à 19h24), M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h10), Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 39

Excusés : M. GROSDENIS Henri, Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme FEJARD Carole, M. GODINOT Alain, Mme VAGINAY Hélène, M. DESBENOIT Bernard, Mme LEBLANC Florence.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme VAGINAY Hélène à M. VALORGE René, M. DESBENOIT Bernard à Mme GASDON Christine, Mme LEBLANC Florence à Mme LEBEAU Colette.

Election d'un secrétaire de séance : M. FAYOLLE Jean (Briennon).

N°2025/N°008

OBJET : SOLIDARITE AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

Vu l'urgence de la situation,

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Aussi, il est proposé au conseil communautaire que l'EPCI de Charlieu Belmont Communauté contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante:

- Faire un don d'un montant de 5 000 €,
- À la Protection civile.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- approuve le versement d'un soutien à la population de Mayotte à hauteur de 5 000 € via la Protection civile,
- autorise Monsieur le président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M Jean FAYOLLE

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20250116-2025-008-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/01/2025
Publication : 20/01/2025

Charlieu-Belmont Communauté